

Jeudi 26 novembre 2015 a eu lieu l'Assemblée Générale Constitutive de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie « Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées » issue de la volonté des UIMM Adour Pyrénées, UIMM Gard-Lozère, UIMM Méditerranée-Ouest et UIMM Midi-Pyrénées de se doter d'une structure régionale de coordination de leurs actions en cohérence avec le nouveau périmètre des Grandes Régions mis en place par la Loi du 16 janvier 2015.

L'UIMM Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées réunit les 4 Chambres syndicales territoriales couvrant les 13 départements suivants :

- UIMM Adour Pyrénées : Hautes-Pyrénées (65)
- UIMM Gard-Lozère : Gard (30) - Lozère (48)
- UIMM Méditerranée-Ouest : Aude (11) - Hérault (34) - Pyrénées-Orientales (66)
- UIMM Midi-Pyrénées : Ariège (09) - Aveyron (12) - Haute-Garonne (31) - Gers (32) - Lot (46) - Tarn (81) - Tarn-et-Garonne (82).

www.uimm.fr